

NOSOTROS



Journal apériodique du groupe anarchiste du Comminges - Grève générale 2017 - PRIX LIBRE



**RENTRÉE SOCIALE :
METTEZ-VOUS AU SPORT !!**

AU SOMMAIRE,

ACTUALITÉ POLITIQUE ET SOCIALE

BAVURES, BÉVUES, PROCÈS FOIRÉS

DOSSIER SUR LE COMPTEUR LINKY

DOCUMENTAIRE L'AUTOGESTION AU FÉMININ

LA SAISON DES PRUNES, TÉMOIGNAGE D'UN CONDAMNÉ

CHRONIQUE DE LIVRE : LE MÉNAGE DES CHAMPS

*Groupe de l'Organisation Anarchiste
Contact mail : nosotros1936@yahoo.fr*



Selon un récent sondage, les gens auraient la rage...

Grève générale, émeutes à venir, colère grondante, oligarchie politicienne crasse, mépris des plus pauvres, gâteries tout-azimut aux grands bourgeois, déclaration de guerre des classes, etc...

Les condés s'échauffent, arment leurs grenades, Macron et ses sbires s'apprêtent à nous bombarder de lois. Et nous devrions nous soumettre ? Préparons les pavés !

Les élections passent, les problèmes restent. Comment ça ? On s'y attendait un bout ? Qui dans la salle y a cru ? Apparemment certains et certaines, à en juger par quelques débiles sondages. Selon un sondage pour le Journal Du Dimanche, la côte de popularité du Maqueron (n.m. Poisson marin perciforme de genre Scomber et chef d'État français) a enregistré une forte baisse en août, avec seulement 40% de personnes satisfaites. Seulement 40 % ? C'est encore trop ! Sondage RTL à présent, près de deux français sur trois ne font pas confiance au Maqueron et à sa milice encravatée. Trop peu, l'un français sur trois y croit encore, comme l'on croit par réflexe ou culture à quelque divinité céleste ou au suffrage universel... Allez, dernière info, quatre personnes interrogées sur cinq (80 %) pensent que la réforme pourra déboucher sur un mouvement de contestation généralisé à la rentrée ! Généralisons, généralisons !

C'est que l'ex-banquier nous en réserve de bien belles, cachées sous son costume. Plafonnement des dommages et intérêts prud'homaux dans les affaires de « licenciement sans cause réelle ni sérieuse », baisse de cinq euros par mois pour les Aides Pour le Logement, état d'urgence permanent, gel des contrats aidés, réforme du droit du travail, réforme des impôts, etc... Étrange comme le hasard est fait, l'État serre la ceinture des plus pauvres tandis que les plus aisés se déboutonnent. En effet, la frange la plus riche du pays n'est pas la plus inquiétée du monde, bien à l'abri des restrictions, protégée par une police de classe surarmée dressée contre les gueux et crève-la-dalle. Le Medef met les pieds sous la table et le gouvernement lui sert la soupe.



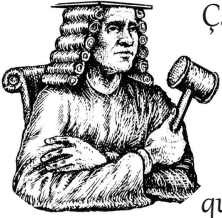
intitulé... Révolution. » Le Monde, 28/08, Jean Michel Bézat. Vois la gueule de la révolution ! Désormais les patrons pourront acheter un droit à licencier, connaissant exactement le montant maximum des dommages qu'ils devront raquer au prolo dégaé. Chérie, il nous reste encore des thunes pour virer l'autre blaireau et customiser la Merco ? Oui ? Allez, tu gercles ! Révolutionnaire... Renouvelé jusqu'à début novembre par le parlement, l'état d'urgence devrait bientôt disparaître pour reparaître en quasi-totalité dans la loi commune. Périmètres de protection décrétés au bon vouloir du préfet, avec fouilles de véhicules, palpations à tout-va, agents de sécurité privés dans nos rues, assignations à résidence et bracelets électroniques sur des critères plus vagues que l'océan, contrôles plus poussés aux frontières, plus à destination des réfugiés que des touristes. Révolutionnaire...

Selon un sondage du journal Nosotros, sur cinq manifestants interrogés, cinq iront manifester ! Sur cinq électeurs, plus aucun n'ira voter ! Sur cent individus brimés et exploités, cent se soulèveront à jamais !

Grève générale, autogestion totale !!



« L'affaire est entendue : Emmanuel Macron veut faire la révolution. C'est ainsi que le candidat présentait sa démarche et son projet, en novembre 2016 chez XO éditions, dans le livre-manifeste



Ça m'apprendra à confier ma vie à des juges. Une claque dans la gueule ? Plus ou moins, il convient de ne rien attendre des enjuponnés dans leur cour. Qu'espérais-je alors ? Qui sait, ouvrir ma gueule, défier l'arbitraire, lever mon poing. Un pavé dans une mare déjà tarie...

La lettre est explicite, le procès paumé. Pire encore, je suis condamné, symboliquement mais condamné quand même. Pour le principe, pour l'exemple, pour qu'à l'avenir je m'en tienne à mon rang. Mauvaise cible, il aurait mieux valu viser un pair, quelque autre exploité plutôt qu'une raclure politicienne, bourgeois cumularde, député-maire-président-pdg-votre honneur, gigolo d'Estrosi, richard transgénérationnel, consanguin à sa race parvenue. Les dés étaient pipés, j'ai voulu jouer quand même. C'est ainsi, j'appartiens à cette masse dont les écarts sont lourds, la chute douloureuse. L'autre ne peut tomber, des rampes l'en empêchent. L'autre a une image qui ne tolère aucune tâche, la justice est cette vitrine devant la toile. J'étais pourtant dans mon droit, une attestation d'embauche claire, signée, tamponnée du cachet de l'entreprise. Dans mon droit... Mais le droit dépend d'où que l'on se place, droit ici, gauche ailleurs. Ainsi on peut cracher sur une embauche pourtant formalisée, surtout quand on a un bras si long qu'il rince tous les barreaux de Nice et des alentours !

Nous sommes tous égaux devant la loi. Lui devait être un peu plus égal que moi... Quatre ans à me battre contre des moulins, de la farine plein la tronche, les recours, les dossiers, contre-dossiers, les juges, des avocats peu scrupuleux. J'ai voulu jouer avec ses armes mais sans ses munitions ! Et l'on voudrait me voir voter pour les instances prud'homales ? Qu'elles crèvent donc, ces officines du medef, parures trompeuses, tribunaux plus populistes que populaires.

Justice... La justice c'est un peu comme la religion ou les élections, cela n'existe que pour qui y croit ou en manie les ficelles. La justice sociale, nous la rendrons plutôt comme il se doit, avec nos poings levés, et dans leur gueule !

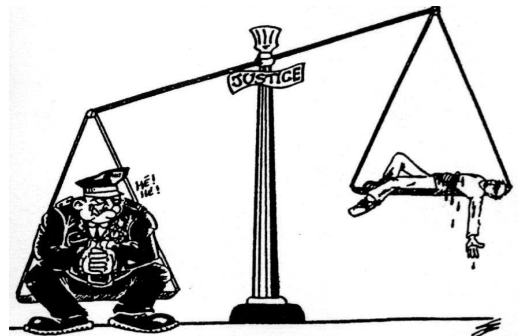
Bavures : Le quinquennat démarre sur des chapeaux de roues

Le 3 juillet un motard interpellé pour excès de vitesse « se suicide » durant sa garde à vue. L'IGPN ouvre une enquête. La famille de la victime conteste la thèse du suicide avec des chaussettes avancée par les policiers.

Le 20 août dans le Loiret, un homme présentant des troubles psychiatriques a été abattu par des policiers venus l'interpeller alors qu'il prenait la fuite à bord de son véhicule. En application de la loi du 28 février 2017 du code de sécurité intérieure qui a aligné le cadre de l'usage des armes par la police sur celui de la gendarmerie, nos valeureux représentants de l'ordre sont habilités à tirer dans le dos d'un fuyard (une quinzaine de balles dans le cas présent). Ils ne pouvaient auparavant faire usage de leur arme qu'en état de légitime défense. La scène, ayant été filmée et diffusée sur les réseaux sociaux, l'IGPN a décidé d'ouvrir une enquête. Des poulets vont enquêter sur d'autres poulets : nous voilà rassurés !

Le 15 août, manifestation à Bure contre le projet de centre de stockage souterrain des déchets hautement radioactifs. Les affrontements avec les forces du désordre ont fait une trentaine de victimes dans les rangs des manifestants. Robin 27 ans a eu une partie du pied arraché par une grenade. Il risque l'amputation des doigts de pied. Le drame de Sivens ne leur a pas suffi...

Prévoyant, le gouvernement commande des grenades de maintien de l'ordre pour quatre ans. Montant de la commande 22 millions d'euros (hors TVA), comme le précise l'appel d'offre publié le 8 août sur le Bulletin officiel des annonces des marchés publics. La commande se divise en cinq lots de grenades assourdissantes, lacrymogènes et fumigènes, cartouches grenades et lanceurs. Pour se donner sans doute plus de chance d'utiliser cet arsenal en réprimant férocement les luttes sociales à venir, le 22 août le ministre de l'intérieur promet de recruter 2500 à 3000 policiers supplémentaires en 2018. En voilà un qui a de la suite dans les idées.





eRDF touche pas à mon compteur

Voilà un peu plus d'un an que des initiatives de campagne anti-Linky au sein de municipalités de l'ex-canton d'Aspet (Chein, Estadens, Ganties, Milhas, Couret, Arbas) ont convergé et constitué le collectif « Le Linky en question ».

Avec une présence au marché d'Aspet le collectif a collecté quelques centaines de signatures. Ce fut également une grande soirée d'information avec Robin-des-Toits au Bois-Perché, une soirée de soutien à Aspet et du tractage dans les boîtes aux lettres dans l'ensemble du Canton d'Aspet, la présence du collectif à la manifestation de Toulouse au Capitole, à la réunion d'information d'ENEDIS à Poin-tis, aux deux convocations au Tribunal Administratif à Toulouse du Maire résistant de Lou-baut en Ariège, une démarche commune auprès du Président du SDEHG à Saint-Gaudens avec le Col-lectif Savès-Louge-3132, ainsi qu'une campagne de sensibilisation à Salies et à Saint-Gaudens.

En mars 2017, une scission s'est produite au sein du collectif pour fait de divergence dans l'esprit et la méthode. Une carence au plan de la bienveillance (induite par une culture du procès d'intention intrinsèque à une conception verticale de l'organisa-tion) a conduit au départ de quelques membres.

Au-delà de ce qui n'aurait dû jamais arriver au re-gard de la gravité de ce qui constitue un enjeu ma-jeur de société de part les implications dictatoriales du projet d'ENEDIS, la résistance continue.

Cette action de résistance à l'installation des comp-teurs communicants s'inscrit fondamentalement dans la question du choix de la société dans laquelle nous allons vivre et entrainer notre descendance. Elle rejoint sur le fond en cela la résistance anti-nu-cléaire qui procède du même syndrome de perte de Démocratie pour motif d'incompétence.

L'argument de la compétence technique court-cir-cuite le principe de Démocratie, le citoyen lambda étant incompétent est contraint à la délégation de pouvoir. Nous savons trop les limites de la Démo-cratie représentative pour en conclure comme une évidence que notre Monarchie électorale jacobine n'est pas démocratique, ou a minima une Démocra-tie non aboutie, dévoyée au profit d'intérêts de pou-voir conjugués aux intérêts de la haute finance. Par effet de la Loi votée pour l'application du projet Linky, les Préfectures demandent systématique-ment l'annulation des délibérations municipales ac-compagnées de sanctions financières par le Tribunal administratif (Avance sur frais de procédure), de quoi faire capituler les élus craintifs et renoncer à délibérer contre l'implantation du Linky (402 déli-bérations et arrêtés à ce jour).

L'hypocrisie du système a consisté à faire voter l'exécution du projet pharaonique d'ENEDIS par des élus eux-mêmes incompétents au plan tech-nique, alors que des tribunaux administratifs rejettent des délibérations de refus du Linky pour des motifs d'incompétence.



Nous devons absolument faire valoir notre droit fondamental et inaliénable au refus individuel comme cela a été évoqué dans le cadre de la délibération du Conseil Municipal de Bayonne qui a délibéré pour un moratoire, et particulièrement l'Arrêté de la Mairie de Castres qui met radicalement en avant le Droit opposable en sommant ENEDIS de ne pas intervenir chez les particuliers sans une présence d'un agent municipal, pour respecter le Droit au refus des usagers (Arrêté consultable sur Internet). Par le fait de la privatisation, nous sommes contraints de passer du statut d'usager du service public à celui de client d'une société privée ENEDIS. En refusant individuellement le compteur, nous exprimons également notre volonté de militer pour la restauration

de la notion de service public pour l'ensemble du bien commun ; l'air, l'eau, la santé, l'électricité, le transport.

Nous sommes nombreux en Comminges à refuser par principe Linkysation de notre société. Allons au fond de nos convictions en interpellant nos élus, en organisant une résistance et un soutien aux refus individuels en rejoignant le collectif « Le Linky en question », ou tous moyens d'opposition s'inscrivant dans le cadre de l'action civique non-violente.

Volem pas cap de Linky en Comengés !

Domenge

ACTION ANTI-LINKY DEVANT POLE EMPLOI SAINT GAUDENS

C'est un mardi après-midi d'un certain jour d'août, soleil de plomb, juste un poil d'ombre, une dizaine de militants de tout horizon sont rassemblés devant le pôle emploi de Saint Gaudens. Pancartes à l'appui, table de presse dressée devant la porte d'entrée, café bouillu distribué à qui n'en veut, les quelques énergumènes entendent bien se faire entendre !

En effet, aujourd'hui et en catimini, une quarantaine de chomeurs et chomeuses sont conviés à une présentation du bon et bien et génial nouveau compteur électrique. Au programme du jour, recruter les futurs installateurs, ceux qui recevront les ordres, celles qui devront placer coûte que coûte les nouvelles installations cancérogènes, outrepasser les refus, installer en douce, bousculer les vieillards et j'en passe. En gros, accomplir le sale boulot d'Enedis.

Il s'agit donc aujourd'hui d'avertir les futurs salarié(e)s des boîtes sous-traitantes, de les prévenir de la dangerosité sanitaires desdits compteurs, du flicage qui s'ensuivra, des refus légitimes auxquels ils et elles auront à faire face. Tout ça, les postulants n'en ont pas même idée, tout comme la grande majorité des habitants du coin. Tout ça, ce ne sont pas les perroquets d'Enedis, formateurs et désinformateurs assermentés qui vont leur en causer un mot.

Alors que les discussions vont bon train entre candidats et manifestants, un fourgon de police débarque, clim' à fond. Apparemment notre parole est tolérée, mais de justesse, et à condition que nous n'entravons en rien l'événement. État d'urgence oblige, on peut encore chuchoter sa colère, mais point trop fort ! Au final, beaucoup de postulant(e)s entendent la cause mais ne cracheront pas sur le poste...

En attendant, nous multiplierons les actions contre les bien-assis, celles et ceux qui décident pour nous, à notre insu et contre nous, ces technocrates poseurs d'ondes en tout genre, les gros cerveaux à vision courte, privilégiant la thune à nos vies.

Merde au Linky et à toutes leurs logiques liberticides et mortifères !



L'autogestion au féminin

Le documentaire Autogestion au féminin que nous avons projeté le 27 juin à Girosp-Aspet, après une première dans nos contrées au cinéma Le Régent à Saint Gaudens, montre comment, même de nos jours, l'autogestion ne demeure pas un concept loin des réalités du monde capitaliste, mais LA solution aux faillites lamentables que réservent les exploités aux exploités.

On a l'habitude de penser l'Autogestion à travers toutes les expériences historiques que principalement le vingtième siècle nous a servi : des plus célèbres – les collectivités libertaires espagnoles de 1936 – aux soviets de 1905 en Russie, en Allemagne, en Autriche, en Yougoslavie etc... , aux pratiques communautaires en Kabylie, en Inde, multiformes coopératives agraires ou de production. Toutes ces expériences possèdent une valeur universelle que nous, anarchistes, nous souhaitons mettre en pratique à travers le communisme libertaire. Dans le détail, bien entendu, les réalités des pratiques résonnent suivant le cas de diverses manières et avec plus ou moins de succès. Mais

tous ces échos ne sont pas vains, et d'un pays à l'autre, par la lutte des exploité(e)s, l'Autogestion s'affirme comme l'expression d'une révolte pour la survie, et la seule possibilité d'une réelle émancipation des hommes et des femmes.



En Argentine, comme l'annonce en préambule le documentaire de Lucile Nabonnand et Etienne Simon, durant la crise économique de 1999-2001, de nombreuses usines ont été récupérées par les travailleurs(euses). Le choix des réalisateurs s'est porté sur l'expérience d'un certain nombre de femmes. Leurs commentaires plus positifs que négatifs sur leur nouvelle vie émancipatrice ne doit pas faire oublier que, dans un certain nombre d'entreprises, la lutte fut fé-

roce contre les capitalistes et l'Etat argentin. Ce film a le mérite de mettre l'accent sur ce moment fort qui perdure et se développe aujourd'hui dans tout le pays et l'Amérique du Sud. Cette lutte exemplaire sert depuis plusieurs années de modèle pour des coopératives européennes qui invitent régulièrement les travailleurs de ces nouvelles usines ou entreprises récupérées (voir la liste et autres infos sur le site suivant : <http://www.recuperadasdoc.com.ar>) à venir témoigner (Marseille 2014, Thessalonique 2016).

Nous nous devons d'être solidaires de toutes ces entreprises qui osent récupérer ce que les capitalistes abandonnent pour créer avec les travailleurs(euses) en autogestion les moyens de leur survie et développer les facteurs d'émancipation indispensables dont nous avons tous besoin.

Euh



Le groupe anarchiste Nosotros du Comminges organise fréquemment des projections, débats et conférences. N'hésitez pas à nous demander à vous inscrire sur notre liste mail-safin d'être informé des événements à suivre, ou encore à nous proposer tout film ou débat, voire à participer activement !



La saison des prunes, témoignage d'un condamné !

Le 09/02/2017 Nuit debout et bon nombre d'associations à caractère humanitaire participaient à un rassemblement pour défendre les migrants et tenter de faire évoluer les mentalités des pouvoirs publics.

J'étais chargé d'amener une partie du matériel avec mon camping-car. Les places Handicapés situées place Jean Jaurès étant occupées, je me suis arrêté le long des barrières jouxtant le salon de thé.

Avec des amis nous commençons le déchargement. Soudain la Brigade antiterroriste Saint Gaudinoise débarque et s'arrête à mon niveau. Une discussion calme et sereine s'en suit, je leur montre mon macaron de stationnement, rien n'y fait. Les pandores me demandent de partir, ce que je fais sans sans hésiter. Le rassemblement se déroule sans encombre et je croyais l'affaire close.

Trois semaines plus tard, mon cher facteur m'apporte une enveloppe portant le sceau de l'état français. Peut-être le président qui me propose un poste ministériel... A l'intérieur un avis de contravention mentionnant un stationnement en double file le 9/02/17. Je fus surpris car j'avais obtempéré immédiatement et dans la bonne humeur, je n'étais pas garé en double file, je ne suis pas resté longtemps.

Je décide donc de contester, la cause me semblant très facile à plaider car je ne gênais en rien la circulation, notre belle république française m'avait donnée un macaron de stationnement incitant à la tolérance des forces de l'ordre envers les handicapés, plus les raisons évoquées ci-dessus.

Je fis donc ma lettre de contestation et une quinzaine de jours plus tard je reçus une réponse négative et une convocation au tribunal. Tiens donc ! mes arguments n'auraient pas convaincus ?

Je suis confiant, le (la) juge ne pourra pas me donner tort. Je raconte mon histoire à un juriste qui n'en croit pas ses yeux et me fait une lettre type à destination de la présidente du tribunal et de la procureur, pour demander un non lieu. Selon lui, cette histoire est ubuesque et le non lieu ne pourra que m'être accordé.

Mes lettres au tribunal n'ayant pas eu de réponse, je décide d'organiser ma défense ainsi qu'un petit comité d'accueil. Je peaufine donc quelques articles de loi. En même temps, on décide avec Nuit Debout d'organiser un rassemblement sur le thème de l'handicap et des migrants devant le tribunal le jour de l'audience.

Le 1 juin, date fatidique, je me rendis au tribunal vers 8h45. Il y avait une voiture de police et un fourgon. Tiens tiens ! on doit juger un grand criminel ce jour-là.

A 8h 55, des amis étaient arrivés et à 4 ou 5 nous rentrons

dans le palais après une fouille archéologique minutieuse (hé ! oui, on dit palais et pas autre chose et surtout pas caravane de la justice).

Je m'installe sur les bancs avec mes amis venus me soutenir.

En face de nous, la juge accompagnée de 2 assesseurs. Un peu plus à droite, le procureur. Tiens tiens ! je le reconnais celui-là mais je ne sais pas où je l'ai croisé.

La juge fait l'appel, beaucoup de personnes ne sont pas présentes. L'audience s'annonce courte.

Une ou deux personnes passent avant moi puis vient mon tour.

La juge me demande de décliner mon identité et de présenter mes arguments. Je fais état de mon statut d'handicapé à plus de 80 %, et du macaron de stationnement. Je lui parle de la loi sur l'égalité des chances votées en 2005 ou 2006. A priori mes arguments ne plaisent pas. Au tour du procureur, naïvement pour une petite faute je pensais qu'il allait faire un réquisitoire pas trop sévère. Je tombe de haut, le réquisitoire fut un ramassis de mensonges et tout était fait pour que je me taise. De plus j'aurais gêné un commerçant. Il requiert 135 euros d'amende. Lors de mon nouveau tour de parole, je pointe les mensonges et je signale que les caméras sont là pour prouver ma bonne foi et que j'avais demandé leur visionnage. Visiblement comme je n'avais pas utilisé le bon formulaire, ma demande n'a pas été prise en compte et ma bonne foi est mise à la poubelle.

Fin de l'audience. 30 minutes passent, la juge fait l'appel et énonce le verdict. Je suis donc condamné à la peine maximum, c'est à dire 135 zorros. Aucune circonstance atténuante n'a été retenue, merci Mme la juge, vous avez sûrement rendu un grand service au pouvoir en place en méprisant les gens les plus fragiles de notre société.

Heureusement dehors j'avais un comité d'accueil pour me soutenir, environ 40 personnes, je ne sais pas trop, je n'ai pas compté. Je ne peux que les remercier, ça aide à accepter la connerie humaine !

Jean-Louis



Xavier Noulhianne – “LE MENAGE DES CHAMPS”

Dans "LE MENAGE DES CHAMPS" l'auteur nous raconte au travers de son expérience "ordinaire" d'éleveur et de sa réflexion militante comment l'État s'est accaparé le lien entre le paysan producteur et le consommateur.

« Du côté des paysans, cela fait longtemps que le cultivateur ne voit plus le pain lorsqu'il travaille ses champs ou moissonne ses blés. Cela fait longtemps qu'il ne nourrit plus personne [...] cela fait également longtemps que le consommateur ne voit plus les champs de blé lorsqu'il consomme son petit pain trop mou chevauché d'un steak haché trop cuit. [...] parce que « nourrir » ce n'est plus produire de la nourriture, mais c'est assurer et maîtriser toute la chaîne d'alimentation entre la production et la consommation. »

On y comprend comment l'État avec sa bureaucratie, ses règlements, normes, aides financières et techniciens a organisé l'industrialisation et la surproduction agricole.

« C'est l'État qui nourrit, ce ne sont plus les paysans. Car une « production agricole » ne devient « alimentation » que si elle est passée par toutes les étapes de certification, du respect des réglementations (sanitaires, commerciales, environnementales) si elle a consommé des pesticides et des engrais chimiques, si elle a subi de la transformation agroalimentaire, si elle est passée par des réseaux de distribution. Lorsque cette production agricole a produit de l'emprunt, du travail administratif, de l'activité bureaucratique publique et privée, qu'elle a nécessité de la formation, qu'elle a été le sujet de spéculations et de transactions financières... alors, et alors seulement, la production agricole acquiert le statut d' « aliment ». Aliment de masse, issu d'une production de masse pour une consommation de masse dans une société de masse. »

« Là était donc effectivement le rôle auquel l'État s'était cantonné depuis les années cinquante: assurer à l'économie de production industrielle un socle d'exploitations en « bonne santé ». Pas productrice de revenus pour l'agriculteur, mais exportant la majorité de son chiffre d'affaires dans l'achat de produits industriels. »

Dépossédés de leur expertise les paysans qui veulent reprendre en main la maîtrise de leur production en s'écartant du chemin officiel (petite surface, bio, vente directe etc.) se retrouvent pris dans les filets normatifs des services administratifs. En particulier la Direction de la protection des populations car comment mieux soumettre à la loi que par la peur du risque sanitaire ?

« L'histoire de l'administration montre qu'elle s'enfoncé dans ce rôle de maîtrise d'une filière de bout en bout en étant le grand chef d'orchestre, jusqu'à modifier un organisme de contrôle comme la Direction sanitaire et vétérinaire (DSV) en un organisme de « protection des populations » (DDPP) »

« Le libéralisme a toujours eu besoin de l'administration et de sa bureaucratie pour s'installer, s'organiser et prospérer. Quand à l'agriculture [...], elle offre une vision particulièrement moderne de l'économie du point de vue de cette synergie.[...] Le sentiment de faire partie d'une économie administrée dans laquelle l'agriculteur est employé pour actionner un rouage de la mécanique globale de l'économie devient très vite une sensation concrète. Si bien que l'on en vient, tout aussi concrètement, à se reposer entre nous des questions simples comme : Qu'est-ce qu'une activité agricole ? Quel est notre rôle d'agriculteur ? C'est quoi une production agricole ? C'est quoi une marchandise agricole ?

Comme le précisent les éditeurs : “Avec ce livre, Xavier Noulhianne nous montre qu'il est possible de faire une critique de la société à partir de l'analyse de son organisation agricole. Ce qu'il nous apprend ici de l'agriculture vaut en réalité pour tous les pans de l'économie réglementés et structurés par la bureaucratie. C'est à dire pour toute l'économie sans exception. Il tend un miroir, non pas aux seuls agriculteurs, mais à tous.”

Xavier Noulhianne - LE MENAGE DES CHAMPS
Chronique d'un éleveur au XXI siècle
Les éditions du bout de la ville

